

Mercredi 4 juillet 2018

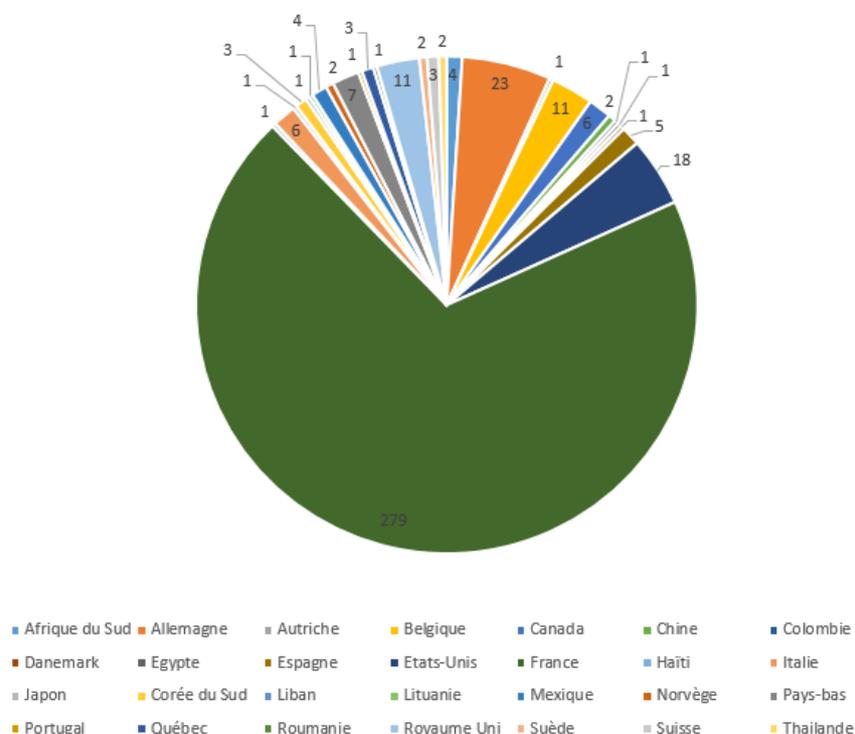
Succès international pour l'appel à candidatures « La Forêt Monumentale »

Porté par la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec l'Office National des Forêts, « La Forêt Monumentale » est un projet d'exposition d'art monumental et ludique en Forêt Verte dont l'appel à projet a été lancé en mars 2018. 401 projets venant du monde entier ont été déposés, preuve de l'engouement que suscite cette exposition monumentale. Inspirer le monde entier tout en créant une véritable mobilisation locale, tel est l'objectif des prochaines étapes du projet.

Le projet "La Forêt Monumentale", programmée de septembre 2019 à septembre 2021, propose sous la forme d'une biennale d'art monumental, la création d'un parcours de **8 à 12 œuvres monumentales** en Forêt Verte sur les communes de Houppeville, Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume, à la bordure de Rouen. L'appel à candidature, lancé le 13 mars 2018 prenait fin le 22 juin.

En 3 mois, la page de l'appel à candidature a accueilli 10 067 visiteurs de 112 pays différents. 401 projets ont été déposés en provenance de 28 pays*.

401 Projets venant de 28 Pays dans le Monde



Les projets déposés sont dans leur ensemble d'une grande qualité. Des architectes reconnus internationalement et des artistes de renommée mondiale ont candidaté.

Les acteurs locaux mobilisés pour accompagner le projet

> Une coproduction entre la Maison de l'architecture et l'école élémentaire d'Houpeville

La Maison de l'architecture de Normandie – le Forum et l'école élémentaire Gérard Philippe d'Houpeville s'associent dans le cadre d'un jumelage/résidence d'artiste autour de l'éducation artistique, culturelle et numérique. L'objectif de cette association est de créer une œuvre monumentale ludique et collective cosignée par une cinquantaine d'élèves et les intervenants Dorian Guérin, architecte, et Delphine Boeschlin, graphiste.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, les élèves seront ainsi immergés dans un processus de création architecturale et artistique. Concrètement, il s'agira pour eux de se rendre sur site afin d'effectuer nombre de relevés (photographie, croquis, plans, grattages, captures sonores, etc.) dans une démarche d'imprégnation ; et de déterminer ensemble l'implantation de l'œuvre finale. La matière qui naîtra de cette première étape de travail constituera le socle du projet de création. Les élèves et les intervenants devront se l'approprier pour créer un objet architectural monumental permettant de révéler la beauté du lieu, de manière ludique et artistique, en respectant l'environnement. Cette coproduction sera exposée dans la même temporalité et sous les mêmes conditions que les œuvres monumentales choisies lors de l'appel à projet.

En septembre 2019, pendant un mois, la Maison de l'architecture mettra également à disposition son Forum afin de présenter une exposition sur les projets retenus de cette première édition de la Forêt Monumentale.

> Résidence d'artiste à L'ESADHAR

En parallèle de deux candidatures déposées pour la réalisation de structures monumentales, L'ESADHAR, s'est proposée pour la mise en place d'une résidence de l'un des artistes sélectionnés à l'issue du Jury. Cette résidence consiste en la mise à disposition gracieuse d'un logement et de l'atelier de construction de l'école.

La constitution d'un « pool de médiateurs » étudiants est également à l'étude. Les étudiants formés, pourront alors être réservés contre rémunération à travers une plateforme web pour accompagner et guider les visites de la Forêt Monumentale

> Programme d'animations dans les 3 communes qui accueillent la forêt verte sur leur territoire

Les communes de Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houppeville se sont engagées de leur côté à développer des actions auprès de leurs habitants durant l'exposition des œuvres (Randonnées, sorties de écoles courses, animations diverses).

Un festival étranger de renommée internationale comme partenaire, levier de reconnaissance et de rayonnement

Dans la perspective d'une future candidature de la Métropole Rouen Normandie au titre de Capitale Européenne de la Culture un travail de prospection en matière de partenariat européens a été entamé. À ce titre, des échanges avancés sont en cours de finalisation avec un festival européen de rayonnement international.

La coopération envisagée portera sur différents aspects :

- La valorisation de la Forêt Monumentale et la mise en avant de l'excellence des établissements d'enseignements supérieurs du territoire à l'occasion de la tenue du festival partenaire
- L'échange de savoirs faire et de compétences ainsi que des effets de levier en matières de communication et de rayonnement entre festivals.

**Détail des provenances des candidatures : Afrique du Sud : 4 ; Allemagne : 23 ; Autriche : 1 ; Belgique : 11 ; Canada : 6 ; Chine : 2 ; Colombie : 1 ; Danemark : 1 ; Egypte : 1 ; Espagne : 5 ; Etats-Unis : 18 ; France : 279 ; Haïti : 1 ; Italie : 6 ; Japon : 1 ; Corée du Sud : 3 ; Liban : 1 ; Lituanie : 1 ; Mexique : 4 ; Norvège : 2 ; Pays-Bas : 7 ; Portugal : 1 ; Québec : 3 ; Roumanie : 1 ; Royaume-Uni : 11 ; Suède : 2 ; Suisse : 3 ; Thaïlande : 2.*



Rappel du calendrier

PHASE 2

→ **Septembre 2018**

Présélection des artistes

- 16 à 20 projets seront présélectionnés.

- Une rémunération sous forme d'une subvention d'un montant de 2000 € TTC sera attribuée à chaque artiste ou collectif d'artistes présélectionné dans le but d'approfondir sa candidature.

PHASE 3

→ **8 février 2019**

Date limite de dépôt des projets finalisés.

PHASE 4

→ **Mars 2019**

Jury final de sélection des œuvres : le jury final (composé à l'identique du comité de sélection) retiendra entre 8 et 12 œuvres en fonction de la qualité des dossiers finalisés déposés et du budget global réuni pour la manifestation (public et privé).

PHASE 5

→ **Septembre 2019**

Installation des œuvres in situ.

PHASE 6

→ **20 et 21 septembre 2019**

Vernissage et découverte des œuvres par le public

Contacts presse

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

ONF

Catherine SAVARY

catherine.savary@onf.fr

02 35 14 20 45 – 07 63 95 51 74

